

Berne, le 21 février 2019  
**Communiqué de presse**

«Handicap & politique» 1/19

## **Les personnes en situation de handicap sont en voie de paupérisation**

**Discriminées et stigmatisées, les personnes en situation de handicap sont souvent exclues de la vie politique, économique et sociale. Oui, le handicap augmente le risque de précarité et ce cercle vicieux n'est que très difficile à briser.**

Plus de 615 000 personnes sont touchées par la pauvreté monétaire en Suisse, un des plus riches pays du monde. Les personnes handicapées, et avant tout, sont particulièrement exposées à la précarité. Leur handicap limite à la fois leur capacité de travailler et leurs chances de trouver un emploi. En outre leurs dépenses de santé grèvent plus lourdement leur budget. Mais que font alors nos parlementaires? Ils semblent avoir depuis longtemps perdu le sens de la réalité. La majorité parlementaire coupe à la hache dans les prestations sociales, durcit leurs conditions d'octroi et mène des campagnes de diffamation envers les personnes vulnérables.

Faute de véritable stratégie de lutte contre la pauvreté, Confédération et cantons se renvoient la balle. Pourtant, notre Constitution stipule que toute personne a le droit de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence digne. Nous allons donc droit dans le mur, à moins qu'un sursaut de vision nous permette de réorienter notre système de sécurité sociale. Vous trouverez quelques pistes concrètes dans ce dernier numéro de «[Handicap & politique](#)».

### **Politique sociale**

Supprimer, diminuer, économiser et en plus, surveiller, tant que cela permet de limiter les charges. Voilà comment s'articule notre politique sociale. La majorité parlementaire bourgeoise, ne s'embarrasse ni des principes constitutionnels ni de savoir comment s'en sortent les personnes auxquelles on rabote les prestations complémentaires (PC). L'augmentation de 10 francs de la rente AVS et de 13 francs des PC n'en paraissent que plus dérisoires. Comme le Conseiller national Samuel Bendahan, AGILE.CH trouve que les mêmes moyens de surveillance devraient s'appliquer aux personnes soupçonnées de fraude fiscale qu'à celles soupçonnées de percevoir des prestations d'assurances sociales de manière induue. Question d'égalité de traitement. Car si tout le monde payait ses impôts de manière équitable, notre système de sécurité sociale ne serait pas menacé.

### **Contact:**

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande  
AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps  
031 390 39 39 / [catherine.rouvenaz@agile.ch](mailto:catherine.rouvenaz@agile.ch) / [www.agile.ch](http://www.agile.ch)

**AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap** s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 40 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par des personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.